

- AR Dossier complet
- Délibération
- Notification
- SOLDE

DEMANDE DE SUBVENTION
Communauté de Communes de l'Île d'Oléron
Amélioration de l'Habitat Privé
Année 202...

Cette demande de subvention et les pièces justificatives qui l'accompagne doit être adressée à la Communauté de Communes de l'Île d'Oléron

SUBVENTION SOLLICITÉE AU TITRE DE

Propriétaires Occupants :

- Amélioration des performances énergétiques
- Aide à l'accèsion à la propriété
- Adaptation du logement à la perte d'autonomie
- Amélioration d'un logement "très dégradé" ou "indigne"
- Installation d'un Chauffe-Eau Solaire
- Autres travaux :**

Propriétaires Bailleurs :

- Travaux Lourds (LHI / LTD)
- Logement Moyennement Dégradé
- Mise en sécurité et insalubrité
- Amélioration des performances énergétiques

ADRESSE

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Commune :

Téléphone fixe : Portable :

Adresse mail : @

Adresse des travaux si différente de l'adresse ci-dessus :

Adresse :

Code Postal : Commune :

RENSEIGNEMENTS SUR LE DEMANDEUR

Montant du dernier revenu fiscal de référence connu : €

Age du demandeur : ans

Nombre d'occupants du logement : personnes

- Personne seule
- Couple avec enfant(s)
- Couple sans enfant
- Famille monoparentale avec enfants

CARACTÉRISTIQUES DU LOGEMENT

Année de construction :

Chauffage principal actuel :

Surface habitable : m²

- Bois / Granulés
- Gaz propane
- Fuel
- Électricité
- Chauffage complémentaire (préciser) :

CARACTÉRISTIQUES DES TRAVAUX

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Isolation de toitures / combles | <input type="checkbox"/> Installation d'une VMC Hygroréglable |
| <input type="checkbox"/> Isolation des planchers | <input type="checkbox"/> Appareils de régulation et de programmation |
| <input type="checkbox"/> Isolation des murs | <input type="checkbox"/> Pompe à Chaleur (à l'exclusion des PAC air/air) |
| <input type="checkbox"/> Changement des menuiseries extérieures | Poêle : <input type="checkbox"/> Bois <input type="checkbox"/> Granulés |
| | Chaudière : <input type="checkbox"/> Bois <input type="checkbox"/> Granulés |
| | Chauffe-eau : <input type="checkbox"/> Solaire <input type="checkbox"/> Thermodynamique |
| <input type="checkbox"/> Adaptation de la salle de bain (dans la cadre de l'adaptation du logement à la perte d'autonomie) | |
| <input type="checkbox"/> Autres travaux : <input type="text"/> | |

CADRE RÉSERVE AUX PROJETS LOCATIFS

Type de logement (nombre de chambres) : T

Le logement était-il vacant avant travaux ? Oui Non

Loyer AVANT travaux : € / Loyer APRES travaux : €

COÛT DES TRAVAUX

Montant global des travaux : € HT € TTC

Dont travaux de rénovation énergétique : € HT € TTC

FINANCEMENTS SOLLICITÉS

CdC Oléron / Propriétaires Occupants :

- Subvention « Énergie »	<input type="text"/>	€
- Prime « Matériaux Biosourcés »	<input type="text"/>	€
- Prime « Équipements Lourds »	<input type="text"/>	€
- Prime « Chauffe-Eau Solaire »	<input type="text"/>	€
- Prime « Accession à la Propriété »	<input type="text"/>	€
- Prime « Maintien à Domicile »	<input type="text"/>	€
- Prime « Habitat Indigne »	<input type="text"/>	€
TOTAL CdC Oléron	<input type="text"/>	€

CdC Oléron / Propriétaires Bailleurs :

- Subvention LOC 1	<input type="text"/>	€
- Subvention LOC 2 ou 3	<input type="text"/>	€
- Intermédiation Locative	<input type="text"/>	€
TOTAL CdC Oléron	<input type="text"/>	€

État :

- Subventions de l'Anah	<input type="text"/>	€	(taux : <input type="text"/> %)
- Prime Habiter Mieux	<input type="text"/>	€	
- Ma Prime Rénov'	<input type="text"/>	€	
- Coup de Pouce	<input type="text"/>	€	
- Certificat d'Économie d'Énergie	<input type="text"/>	€	
TOTAL État	<input type="text"/>	€	

Autres financements

- Département	<input type="text"/>	€
- Caisse de retraite	<input type="text"/>	€
- Autres ...	<input type="text"/>	€
TOTAL Autres	<input type="text"/>	€

Précisez

TOTAL FINANCEMENTS €

Monsieur le Président
COMMUNAUTE DE COMMUNES
59, Route des Allées
17310 SAINT-PIERRE D'OERLON

Objet : demande de subvention pour l'amélioration de l'habitat

Monsieur le Président,

Je soussigné, sollicite une subvention de la Communauté de Communes dans le cadre du programme d'actions mis en œuvre au titre de l'amélioration de l'habitat de l'Île d'Oléron.

Je déclare être :

- Propriétaire occupant d'un logement de plus de 15 ans dans lequel des travaux de rénovation énergétique et/ou d'adaptation à la perte d'autonomie vont être réalisés ;
- Accédant à la propriété d'un logement destiné à devenir ma résidence principale au plus tard dans un délai de 12 mois suivant la décision d'attribution de subvention octroyée par la CDC Oléron (une attestation sur l'honneur sera exigée au moment du versement de la subvention accordée) ;
- Propriétaire d'une résidence secondaire destinée à devenir ma résidence principale au plus tard dans un délai de 12 mois suivant la décision d'attribution de subvention de la CDC Oléron (une attestation sur l'honneur sera exigée au moment du versement de la subvention accordée) ;
- Propriétaire bailleur d'un logement de plus de 15 ans destiné à la location à l'année au plus tard dans un délai de 18 mois suivant la décision d'attribution de subvention octroyée par la CDC Oléron.

Je certifie sur l'honneur que :

- Les renseignements portés sur la demande de subvention et sur les documents qui l'accompagnent sont exacts ;
- Les travaux faisant l'objet de la présente demande de subvention ne sont pas commencés à la date de dépôt du dossier auprès de la CDC Oléron ;
- Les travaux seront réalisés par des professionnels labellisés.

Je m'engage à :

- M'adresser à la mairie de mon domicile pour solliciter les autorisations préalables aux travaux ;
- Occuper (ou louer) mon logement à titre de résidence principale pendant une durée minimale de 6 ans ;
- Suivre les consommations énergétiques de mon logement pendant 3 ans (consommations électriques, de gaz ou de fioul, achat de bois ou de pellets) afin de vérifier l'atteinte des objectifs attendus ;
- Aviser la Communauté de Communes par écrit de toutes modifications qui pourraient être apportées au droit de propriété et aux conditions d'occupation du logement subventionné ;
- Réaliser les travaux dans un délai de 12 mois, à compter de la notification de la subvention, à défaut la subvention accordée serait annulée.

Il est précisé qu'en cas de fausse déclaration, de la non-exécution totale ou partielle de l'opération, de l'utilisation des fonds non conforme à l'objet de la présente demande de subvention, ou du refus de se soumettre aux contrôles, le reversement partiel ou total des sommes sera exigé.

Fait à

Le

Signature du demandeur

PIÈCES JUSTIFICATIVES À FOURNIR

Avant le dépôt de ma demande de subvention, je m'assure que mon dossier est complet.

Il comporte :

- la présente demande de subvention complétée et signée
- un justificatif de domicile (facture électricité, eau ou téléphone ou un certificat de propriété)
- dans le cadre d'une aide pour l'amélioration des performances énergétiques du logement :
 - ✓ le bilan thermique réalisé par votre conseiller,
 - ✓ le document d'engagement (A4),
- dans le cadre d'une aide à l'accession à la propriété, un compromis de vente ou une attestation de propriété
- les devis détaillés des travaux
- un relevé d'identité bancaire

Modalités de paiement de la subvention :

Le versement de la subvention sera effectué en une seule fois sur présentation :

- des factures comprenant la mention manuscrite « facture acquittée le ... » signée de l'artisan avec cachet de l'entreprise
- dans le cas de travaux réalisés dans le cadre d'une accession à la propriété ou sur une résidence secondaire, une attestation sur l'honneur de résidence principale et de nouveaux justificatifs de domicile

Ces documents devront être adressés à la Communauté de Communes de l'île d'Oléron dans les 6 mois suivants la fin des travaux.

Cette demande de subvention et les pièces justificatives qui l'accompagne doit être adressée à :

**Communauté de Communes
de l'île d'Oléron
Service Habitat
59, Route des Allées
17310 SAINT-PIERRE D'OLÉRON**

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Communauté de Communes de l'île d'Oléron pour le traitement des demandes. Elles sont conservées pendant 1 an et sont destinées aux services administratifs. Ces services sont situés dans la communauté européenne.

Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant la Communauté de Communes de l'île d'Oléron – 59 route des Allées 17310 Saint Pierre d'Oléron Tél : 05.46.47.24.68